



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delémont, le 10 décembre 2020

UN REPAS DE NOËL OFFERT ET LIVRÉ A DOMICILE POUR LUTTER CONTRE LA SOLITUDE

Le Conseil communal de Delémont a mis sur pied une action pour offrir un repas de Noël à l'attention de habitants qui sont seuls, qui ne peuvent pas se déplacer ou qui manquent de moyens. Sur inscription, les personnes qui le souhaitent pourront se faire livrer le 24 décembre un repas préparé par un restaurateur delémontain. Par ce geste, l'exécutif souhaite apporter un soutien supplémentaire à sa population en cette année si particulière.

Pour certains, les fêtes de Noël sont malheureusement des moments difficiles, synonymes de solitude. Cette année, avec les annulations d'événements et les restrictions de rassemblement, cette réalité est d'autant plus criante. Afin d'apporter un peu de chaleur et de réconfort, le Conseil communal de Delémont a décidé d'offrir un repas de Noël aux personnes qui sont seules, qui ne peuvent pas se déplacer ou qui ne peuvent simplement pas se permettre un repas de fête. Face à l'impossibilité d'organiser une grande tablée, pour les raisons sanitaires connues, la Ville propose donc un service de livraison à domicile d'un repas de Noël préparé spécialement par un restaurateur de la place.

Les habitants souhaitant bénéficier de ce service le 24 décembre peuvent s'annoncer, pour des raisons d'organisation et de bonne gestion des ressources, au service de la Cohésion sociale, de la jeunesse et du logement jusqu'au 18 décembre (entraide@delemont.ch ou 032 421 91 91). Des bénévoles se chargeront ensuite de la livraison en respectant, bien entendu, les prescriptions sanitaires en vigueur.

Le Conseil Communal

Pour plus d'informations :

Esther Gelso, conseillère communale en charge du Département de la Cohésion sociale de la Jeunesse et du Logement, 032 421 91 81